

comme on l'a déjà fait cet après-midi, quel rôle jouera le Canada au point de vue de l'industrie et de l'emploi dans le programme SAGE, le programme de pré-alerte contre les projectiles balistiques et le programme Bomarc? Nul éclaircissement n'a été donné sur cette question par la déclaration du ministre de la Production de défense cet après-midi, ni, sauf d'une façon très minime, par la déclaration du premier ministre vendredi dernier.

Vendredi dernier, la déclaration du premier ministre nous a appris que le Bomarc serait fabriqué aux États-Unis pour être utilisé au Canada et qu'à ce titre, naturellement, il devait être incorporé au système de défense continentale des États-Unis, avec le SAGE, car autrement, il ne serait pas de bien grande utilité pour le Canada. De cette façon, cet arrangement nous liera de plus près encore à la production strictement américaine, aux exigences de l'industrie américaine. Je me demande si c'est pour ce motif que les États-Unis acquittent le coût de ces projectiles Bomarc qui seront utilisés au Canada? C'est ce que j'ai compris de la déclaration du premier ministre; qu'il me reprenne si je fais erreur. Il a dit que les États-Unis, au titre de leur part des deux tiers du coût du programme Bomarc, acquitteront,—je cite le premier ministre,—“l'acquisition d'outillage technique”. J'imagine qu'il s'agit du projectile Bomarc même.

Dans ce cas, se peut-il que les États-Unis consentent un jour à ce que des projectiles, payés par les États-Unis, soient fabriqués au Canada? Naturellement, si ce sont des armes fabriquées au Canada pour les escadrilles de l'ARC, pourquoi devraient-elles être payées par les États-Unis? En sommes-nous maintenant, aux termes de cette entente relative au Bomarc, à accepter pour la première fois l'aide des États-Unis, chose que nous n'avons jamais faite durant toute la guerre? Est-ce là le nouvel accord de Hyde Park? Si c'est cela, monsieur l'Orateur, si les États-Unis vont payer pour les armes utilisées au Canada par l'ARC, on ne pourrait s'empêcher alors de se demander s'il ne conviendrait pas davantage à notre situation nationale et à notre fierté nationale, d'abandonner aux États-Unis tout le programme du Bomarc et le fonctionnement de SAGE et d'entreprendre autre chose en matière de défense qui serait typiquement canadien et payé par le Canada.

Si, toutefois, je me méprends et que le matériel technique mentionné par le premier ministre ne soit pas l'engin téléguidé, qu'est-ce alors? Quel qu'il soit, pourquoi demanderait-on aux États-Unis de faire fabriquer au Canada l'équipement technique devant

être payé par les États-Unis et dont une partie au moins restera sous leur maîtrise? Ce n'est pas ce genre d'entente que nous voulons. Ce que nous voulons, ce n'est pas l'aide financière des États-Unis pour la fabrication d'équipement produit au Canada pour les forces canadiennes. Assurément nous devons pouvoir nous débrouiller tout seuls en ce domaine. Ce que nous voulons, et désirons depuis longtemps, c'est que le marché américain soit ouvert au matériel de défense qui peut être produit au Canada pour les forces des États-Unis; tout au moins, qu'on nous donne la chance de soumissionner semblable matériel à l'intention des forces américaines. La défense mutuelle doit comporter la production en commun. Elle doit signifier, comme le premier ministre l'a dit au cours de ses observations, la mise en commun des ressources. Sinon, et si la défense continentale est restreinte à la préparation des plans en commun et à la conduite en commun des opérations, et exclut la mise au point en commun des moyens de défense et la production sur une base continentale s'il arrive que les ressources et la production canadiennes soient considérées comme incertaines par les États-Unis, nous devrions étudier la situation de près et parler très franchement à Washington.

Au cours de déclarations que j'ai faite en public aux États-Unis,—et le premier ministre m'a critiqué à la Chambre de l'avoir fait,—j'ai dit que ce ne sera pas facile du tout d'obtenir cette espèce de collaboration de défense souhaitable entre les deux pays, s'il existe en même temps des conflits d'ordre économique et industriel; et il n'y aura pas du tout moyen d'instituer un système collectif pour un des aspects de la défense, et un système distinct pour l'aspect industriel et économique de la défense.

On pourrait nous rétorquer que si nous critiquons le gouvernement pour ne pas avoir fait comprendre cela aux États-Unis, à propos du programme relatif au CF-105, de manière à obtenir certaines commandes des États-Unis qui auraient pu rendre ce programme plus économique qu'autrement, pourquoi ne l'avons-nous pas fait nous-mêmes quand nous étions au pouvoir, alors qu'on en était aux premiers jours de la mise en application de ce programme? La réponse est très simple: le ministre de la Défense de l'époque, ayant porté l'affaire à l'attention des autorités de la défense de Washington, alors que nous en étions à la mise au point initiale d'un prototype, a obtenu une réponse encourageante, certes, mais plus tard, la réaction n'a pas été aussi encourageante.

Cependant, chacun ici doit comprendre très nettement que les États-Unis n'allait pas s'engager par contrat à acheter une arme qui